

Avis d'appel à concurrence pour l'occupation et l'exploitation du Club-house du Stade des Gravanches

Clermont Auvergne Métropole lance un appel à concurrence portant sur l'occupation et l'exploitation du « Club-house » situé dans l'enceinte du Stade des Gravanches à Clermont-Ferrand.

Il s'agira de proposer une restauration avec débit de boissons aux usagers et aux visiteurs de cet équipement sportif dans le cadre d'une mise à disposition donnant lieu à la conclusion d'une convention précaire et révocable d'une durée de 3 ans.

La visite du site est obligatoire.

Les pièces de cette consultation sont téléchargeables sur www.marches-securises.fr

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 23/06/23 à 16h00 selon les modalités fixées au RC.